

AR Prefecture

063-256301375-20231025-SDCS20231007-DE

Reçu le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles
SSIAD des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° SDCS20231007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 25 Octobre à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à St Gervais d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 16/10/2023.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 66

Votants : 72 (dont 2 double voix et 4 pouvoirs)

Objet : Délégation du comité syndical au Président pour le choix du prestataire dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules du SSIAD, de l'ESA, de la PFAR

Le Président rappelle que les contrats de location de la flotte automobile de l'ESA (1 véhicule sur la flotte de 3, la location des 2 autres ayant été renouvelée pour 3 ans en janvier 2023), de la PFAR des Combrailles (2 véhicules) et du SSIAD (12 véhicules) arrivent à leur terme.

Pour le PFAR il s'agit de décembre 2023 pour 1 véhicule et de mars 2024 pour le second, pour l'ESA il s'agit de février 2024 pour un véhicule et de mars 2024 à décembre 2024 pour les 12 véhicules du SSIAD.

Il s'agissait de contrats de location longue durée :

36 mois – 60 000 kms pour l'ESA

36 mois – 50 000 km pour la PFAR

36 mois - 120 000 km pour le SSIAD.

Le bureau syndical a décidé le 13 septembre 2023 de lancer une consultation afin de renouveler ces prestations de location. Les candidats ont été invités à faire des propositions diverses selon le type d'énergie, voire de mixer leurs offres en tenant compte des contraintes techniques et des contraintes de fonctionnement des services.

Au vu du montant prévisionnel du marché relatif au contrat de location des véhicules du SSIAD sur 3 ans, et au vu de la délibération du 2 juin 2021 déterminant les délégations du comité syndical vers le bureau syndical et du président, il s'avère que la passation d'un tel marché est du ressort du comité syndical. Or, au vu des délais de consultation et ensuite de la nécessité de lancer le marché rapidement, il serait pertinent que le comité syndical donne délégation au président pour la passation de ce marché.

AR Prefecture

Qui cet exposé, après en avoir délibéré, le Comité syndical :

063-256301375-20231025-SDCS20231007-DE

Recu le 16/11/2023

Notifié le 16/11/2023

~~DELEGUE~~ au Président le soin de choisir l'offre la plus adaptée au cahier des charges et d'assurer la passation du marché.

AUTORISE : le Président de signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré lesdits jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie Conforme,

Certifiée exécutoire

Reçue en sous-préfecture le : 16.11.23

Notifiée le :

Le Président,

Boris SOUCHAL.



ASSEMBLEE GENERALEAR Prefecture **DU 25 OCTOBRE 2023****A SAINT-GERVAIS-D'Auvergne**

063-256301375-20231025-SDCS20231007-DE

Reçu le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bromont-Lamothe	Carole BESSON
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Châteauneuf-les-Bains	Amélie PEREZ
Château sur Cher	Robert DUBUIS
Cisternes-la-Forêt	Christophe FEUILLADE
Combronde	Etienne ONZON
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Dominique RUSSO
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Alain DUCLAUX
Le Celle d'Auvergne	Gérard BADET
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
Landogne	Claude COLLANGE
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelise DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Menat	Corinne GARACHON
Montaigut-en-Combraille	René POUILLE
Montcel	Françoise-Paule MATHEY
Montfermy	Daniel CONDAT
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pontaumur	Charles CARRIAS
Pouzol	Catherine BISCARAT
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint Eloy les Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Didier HERVE
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint-Maigner	Jacqueline LAMBERT
Saint-Priest-des-Champs	Florine LORANS
Saint-Rémy-de-Blot	Michel AUBIGNAT
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Teilhède	Olivier SURE
Teilhêt	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Tralaigues	Linda LAMY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS
Villossanges	Jean-Yves NEDELLEC
Voingt	Josias GARCIA
Youx	Philippe IMBAUD

	COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
AR Prefecture 063-256301375-20231025-SDCS20231007-DE Reçu le 16/11/2023 Publié le 16/11/2023	Chavanon Combrailles et Volcans	Frédéric SABY Janette VIALETTE-GIRAUD Yannick BONY
	Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Gérard VENEULT
	Pays de Saint Eloy	Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Grégory BONNET
Canton de Saint-Eloy les Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Beauregard-Vendon (excusé)
Bourg-Lastic (excusés)	Briffons (excusés - POUVOIR)
Bussièrès-près-Pionsat (excusée)	Châteauneuf-les-Bains (excusés)
Champs (excusés - POUVOIR)	Charensat (excusé)
Combrailles (excusé)	Durmignat (excusée)
Giat (excusé)	Gimeaux (excusée)
La Crouzille	La Goutelle (excusées - POUVOIR)
Lapeyrouse	Loubeyrat (excusé)
Manzat	Marcillat (excusés)
Messeix (excusé)	Miremont (excusé)
Montel-de-Gelat (excusé)	Pionsat (excusé)
Pontgibaud (excusés- POUVOIR)	Queuille
Saint-Angel	Saint-Avit (excusée)
Saint-Etienne-des-Champs (excusée)	Saint-Georges-de-Mons (excusés)
Saint-Germain-près-Herment (excusé)	Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Jacques-d'Ambur	Saint-Julien-la-Geneste (excusé)
Saint-Maurice-près-Pionsat (excusé)	Saint-Myon
Saint-Pardoux (excusé)	Saint-Pierre-le-Chastel
Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)	Saint-Sulpice
Sauvagnat	Savennes (excusées)
Virlet (excusés)	Vitrac (excusé) - M. Quinty non délégué
Yssac-la-Tourette (excusés)	

Communautés de communes:

Monsieur Julien PERRIN, excusé
Monsieur Laurent DUMAS excusé

Conseillers Départementaux excusés ou absents:

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental du Canton de Saint-Eloy les Mines (excusé)
Madame Clémentine RAINEAU, Conseillère Départementale du Canton de St-Georges de Mons (excusée)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, du Canton de St-Ours (excusée)